

SOCIETE ROYALE SAINT-HUBERT a.s.b.l.

Pour l'amélioration des races canines en Belgique



KONINKLIJKE MAATSCHAPPIJ SINT-HUBERTUS v.z.w.

Tot verbetering van de hondenrassen in België

Doss. 10 /
Doss. 40 /

IDENTIFICATEUR
.....

ENREGISTREMENT DE CHIEN IMPORTE ET/OU DEMANDE D'ANALYSE ADN

*Veuillez indiquer votre/vos choix par une croix SVP (x)

ANALYSE ADN*

CONTROLE DE TATOUAGE*

CONTROLE DE CHIP*

EN LETTRES CAPITALES SVP

Propriétaire(s)

Référence informatique : _____

Nom	_____	Affixe	_____
Prénom	_____	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Monsieur & Madame
Rue	_____	N°	_____
		Tel	_____
CP	_____	Localité	_____
		E-mail	_____

Chien:

Nom du chien	_____		
Race	_____	Sexe :	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle
N° de Pedigree	_____	Date de naissance	____/____/____
N° de Tatouage	_____	N° de Chip	_____
N° de Passeport Européen	_____		

Date _____

Signature(s) _____

INSTRUCTIONS :

- 1) Renvoyer le formulaire signé avec une photocopie du pedigree d'exportation.
- 2) Pour les chiens dont le pedigree export ne mentionne pas de numéro d'identification, joindre une copie du certificat d'importation ou autre document d'identification, établi par l'instance compétente du pays d'origine.
- 3) Les frais d'identification, d'enregistrement et éventuellement d'analyse ADN sont à payer dès réception de la facture, au moyen du bulletin de versement joint.

Pour info, détail des frais :

Contrôle du tatouage/microchip	13,15 €
Droits d'enregistrement ABIEC	12,39 €
Analyse ADN	40,00 €
Inscription registre SRSH	14,76 €
Frais administratifs	23,85 €
Frais d'envoi par courrier recommandé	6,37 €
Total (TVA incluse)	110,52€

Réservé à la SRSH:

Contrôle de tatouage/chips	Tatouage SRSH	Tatoueur	En cas d'intervention du vétérinaire
Correspond: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Numéro et lettres	Date, nom et signature	Cachet et signature
Remplir certificat ABIEC:		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

(SRSH – 01/06/2009)

SOCIETE ROYALE SAINT-HUBERT a.s.b.l.

Pour l'amélioration des races canines en Belgique



KONINKLIJKE MAATSCHAPPIJ SINT-HUBERTUS v.z.w.

Tot verbetering van de hondenrassen in België

ENREGISTREMENT D'UN PEDIGREE ETRANGER

Pour qu'un pedigree étranger puisse être enregistré à la Société Royale Saint-Hubert, il est indispensable qu'il ait été délivré par une Société ou Club reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.).

Les références de nos consœurs principales sont :

FRANCE : Un « Pedigree Export » de la Société Centrale Canine.
Avenue Jean Jaurès 155 - F-93535 Aubervilliers Cedex
Tel : +33 1 49.37.54.00 - Fax : +33 1 49.37.01.20
Internet : <http://www.scc.asso.fr> - E-mail : info@scc.asso.fr
N.B. : le document rose intitulé « Certificat de naissance » ne peut être accepté.

ANGLETERRE : Un « Certified Export Pedigree » et un « Owner Certificate ».
Kennel Club de Londres
1-5 Clarges Street, UK-London W1J 8AB.
Tel: +44 870 606 6750 - Fax: +44 20 7518 1058
Internet : <http://www.the-kennel-club.org.uk>
N.B. : les pedigrees établis par les éleveurs, même accompagnés d'une carte d'enregistrement du Kennel Club, ne seront acceptés en aucun cas.

NEDERLAND : Un « Pedigree » émis par le « Raad van Beheer op Kynologisch Gebied in Nederland » et un « Export Pedigree » .
Postbus 75901 - NL 1070 AX Amsterdam
Tel : +31 20 664.44.71 - Fax : +31 20 671.08.46
Internet: <http://www.kennelclub.nl>

U.S.A. : Un « Certified pedigree », un « Owner Certificate » et la preuve d'identification fait en Amérique.
5580 Centerview Drive, Raleigh - NC 27606 - U.S.A
Tel : +1 919 233-9767
Internet : <http://www.akc.org>

DEUTSCHLAND : Tout pedigree préalablement authentifié par le « Verband für das Deutsche Hundewesen », Postfach 10 41 54 - Westfalendamm 174 - DE 44041 Dortmund
Tel : +49 231 565.000 - Fax : +49 231 592.440
Internet : <http://www.vdh.de> - E-mail : info@vdh.de
Et dûment accompagné du certificat pour l'étranger « Anerkennung für das Ausland » ou un « Bescheinigung ».

Les coordonnées des autres sociétés sœurs sont disponibles sur le site internet de la FCI :
<http://www.fci.be>

Veillez nous renvoyer le formulaire d'enregistrement de chien importé, dûment complété et signé, accompagné d'une photocopie du pedigree export. La facture vous sera envoyée ultérieurement.

Vous pouvez télécharger ce document sur notre site internet :
<http://www.srsh.be/pages-fr/documents.html>